

## Création d'entreprise

# Le groupe Banque populaire lance un nouveau programme au profit des MRE investisseurs

**La Fondation Banque populaire pour la création d'entreprises et l'Agence pour la coopération internationale et le développement local en Méditerranée lancent un programme d'accompagnement au profit des investisseurs marocains du monde.**

Les Marocains résidant à l'étranger, porteurs de projets et ayant l'intention d'investir au bercaïl ont à leur disposition un nouveau programme d'accompagnement. En effet, la Fondation Banque populaire pour la création d'entreprises (FBPCE) et l'Agence pour la coopération internationale et le développement local en Méditerranée



*Le groupe Banque populaire montre, une fois encore, son engagement auprès des Marocains du monde.*

(ACIM), basée à Marseille (sud de la France), vient d'annoncer le lancement d'un programme d'accompagnement au profit des investisseurs marocains du monde, désireux de créer leurs entreprises au Maroc. Les deux partenaires vont, en effet, mettre en œuvre un programme baptisé ACEDIM (Accompagnement à la création d'entreprise pour la diaspora marocaine), financé par le Fonds migration et développement de la Banque africaine de développement (BAD) et le secrétariat général à l'Immigration et au développement, relevant du ministère de l'Intérieur français.

Dans ce cadre, les deux partenaires ont organisé au siège de la Fondation, à Casablanca, un atelier qui s'est déroulé les 21 et 22 juin courant, au profit d'un groupe de ces futurs entrepreneurs. Ce sont ainsi au total 25 porteurs de projets sélectionnés qui

## REPÈRES

■ La FBPCE et l'ACIM vont mettre en œuvre un programme d'accompagnement financé par le Fonds Migration et développement de la Banque africaine de développement (BAD) et le secrétariat général à l'Immigration et au développement, relevant du ministère de l'Intérieur français.

■ Cette première édition cible 50 investisseurs de la diaspora marocaine qui bénéficieront d'un dispositif d'accompagnement en France et au Maroc.

ont bénéficié lors de cet atelier, tenu dans un palace de la métropole, d'une mise en relation avec des représentants d'institutions et administrations marocaines ainsi que des experts de la création d'entreprises (comptables, juristes, experts en financement, etc.). Ces futurs entrepreneurs ont eu ainsi droit à des exposés sur l'environnement des affaires au Maroc, des opportunités offertes, ainsi que des démarches à entreprendre dans le cadre de la concrétisation de leurs projets.

### ***Les spécificités de l'ACEDIM***

Les porteurs de projets vont bénéficier d'autres ateliers de ce genre, dont un programme en octobre prochain. Il est à noter, selon les promoteurs de ce programme, que cette première édition 2011-2013 cible 50 investisseurs de la diaspora marocaine qui bénéficieront d'un dispositif d'accompagnement en France par l'ACIM et au Maroc par la FBPCE, via des ateliers (informations, mises en relations professionnelles) et d'un suivi personnalisé. Au Maroc, cet accompagnement piloté par la FBPCE, se fera avec l'appui d'autres intervenants. Il s'agit notamment des Centres régionaux d'investissement (CRI), des Agences urbaines, des cadastres, des services des impôts, du ministère chargé des MRE... Il faut relever que le programme ACEDIM vise à faciliter l'exploration des opportunités d'affaires au Maroc, l'élaboration d'un plan d'affaires et sa mise en œuvre sur le territoire marocain. Il s'agit d'identifier au bénéfice des entrepreneurs, les acteurs ainsi que les outils financiers, fiscaux, juridiques et institutionnels leur permettant d'investir en toute sécurité. ■

**Lahcen Oudoud**